

## Le chauffage au bois en toute sécurité lors d'une situation d'urgence

Ces conseils sont prodigués dans le but d'aider les gens à utiliser en toute sécurité le bois comme combustible de chauffage lors d'une situation d'urgence.

L'interruption de l'alimentation électrique d'une maison risque de donner lieu à un besoin urgent de chauffage, puisque la plupart des systèmes de chauffage fonctionnent à l'électricité. De nombreux ménages s'en remettent à leur poêle à bois ou à leur foyer pour chauffer leur demeure en pareille situation d'urgence.

Un poêle à bois ou un foyer bien installé et utilisé comme il se doit s'avère un moyen sûr de chauffer la maison. Mais l'emploi de bois mouillé, le recours à une installation temporaire de fortune faisant appel à un poêle à bois et le fonctionnement continu d'un foyer décoratif augmentent tous les risques d'incendie. Dans la mesure du possible, obtenez de l'aide d'un installateur ou d'un ramoneur qualifié ou demandez conseil auprès de votre service municipal de lutte contre les incendies.

### Comment tirer le maximum d'une situation d'urgence

En situation d'urgence, peut-être devrez-vous vous résigner à brûler du bois vert. La forte teneur en eau du bois mouillé le rend difficile à s'enflammer et lent à brûler. Il procurera à coup sûr beaucoup moins de chaleur que du bois sec.

Voici comment se tirer d'affaire lors d'une situation d'urgence :

- Fendez le bois en petits morceaux d'environ 75 mm (3 po) de diamètre, car les petits morceaux s'enflamment plus rapidement.
- Enlevez la neige et la glace avant de rentrer le bois dans la maison — évitez d'entreposer le bois trop près du poêle ou du foyer.
- Faites des petits feux vifs, en n'utilisant que cinq morceaux à la fois.
- Si vous disposez d'une certaine quantité de bois sec, mêlez-le au bois mouillé.
- **Ne surchargez jamais le poêle ou le foyer pour ensuite laisser le feu couvrir.**

### Trucs pour un fonctionnement sûr

- Si vous avez un détecteur de fumée à piles, assurez-vous qu'il fonctionne; si vous n'en avez pas, essayez d'en installer un. Un avertisseur de monoxyde de carbone à piles est également utile.
- Vérifiez les matériaux autour du poêle ou du foyer ainsi que toutes les parties exposées de la cheminée, y compris sous les combles, de même que la présence de toute trace de surchauffe; le bois qui surchauffe se met à noircir.
- Assurez-vous que les sections du conduit de raccordement sont fixées par trois vis à métal.
- Faites des petits feux vifs, tout en évitant toute surchauffe qui peut se produire à la suite de gros feux intenses.
- Ne tentez pas de chauffer toute la maison; concentrez toutes vos activités dans la pièce où se trouve l'appareil; laissez les autres pièces se refroidir; videz les conduites d'eau et toutes les pompes.

- Jetez les cendres dans un récipient de métal, transportez-le aussitôt à l'extérieur et videz-le dans la cour loin des arbres et arbrisseaux; ne mettez jamais un seau rempli de cendres dans le sous-sol ou sur le plancher en bois du porche; ne jetez jamais les cendres dans une boîte de carton ou de bois.
- Si le poêle ou le foyer dégage de la fumée, ouvrez une fenêtre à proximité.
- Si vous êtes dans l'impossibilité d'empêcher le poêle ou le foyer de dégager de la fumée, cessez de vous en servir, à cause des risques d'empoisonnement par le monoxyde de carbone.
- Si vous utilisez un générateur de chaleur au bois, enlevez la porte du ventilateur et ouvrez la porte du sous-sol; faites uniquement des petits feux que vous pouvez maîtriser.

### **Les installations temporaires de poêle à bois peuvent être dangereuses**

Les installations de fortune effectuées par des personnes non formées font de loin courir les plus grands risques. L'installation d'un poêle à bois peut certes sembler facile à réaliser. Elle ne l'est pas. Une installation sécuritaire exige énormément de connaissances spécialisées.

Le poêle à bois doit être raccordé à une cheminée en brique ou en métal appropriée – ne faites jamais usage d'un conduit à simple paroi pour évacuer les gaz de combustion par une fenêtre. Vérifiez que l'intérieur du conduit de fumée est lisse et dégagé.

Le conduit de raccordement entre le poêle et la cheminée constitue souvent le point faible. Tous les joints du conduit de raccordement DOIVENT être fixés par trois vis à métal pour l'empêcher de tomber pendant le chauffage. Le dégagement entre le tuyau de raccordement et tout matériau combustible comme les meubles en bois et les plaques de plâtre doit correspondre à au moins 450 mm (18 po). Le poêle doit se trouver à au moins 125 cm (48 po) des matériaux combustibles.

### **Il importe encore plus d'obtenir l'aide de spécialistes :**

- Au Québec, ayez recours à un installateur autorisé ou à un ramoneur agréé par l'Association des professionnels du chauffage (APC).
- Dans les autres provinces, faites appel à un installateur certifié ou à un ramoneur agréé aux termes du Wood Energy Technical Training (WETT).
- Ou faites vérifier l'installation par votre service municipal de lutte contre les incendies.

Consultez les Pages Jaunes<sup>MD</sup> pour trouver les marchands de poêles à bois ainsi que les ramoneurs les plus près de chez vous ou composez les numéros apparaissant à la fin du présent bulletin pour obtenir de plus amples renseignements. Si vous ne pouvez pas obtenir l'aide de spécialistes, ne courez aucun risque. Il vaudrait certes mieux que vous quittiez votre demeure que de compromettre la sécurité de votre famille.

### **Prenez garde en utilisant des foyers décoratifs**

Les foyers de la plupart des maisons sont conçus pour permettre aux gens de regarder le feu dans l'âtre plutôt que pour servir de véritable appareil de chauffage. L'utilisation continue de ce genre d'appareil pourrait être dangereuse, surtout si vous faites de gros feux — le bois des murs adjacents peut atteindre des températures dangereuses. Puisque les foyers décoratifs ne dégagent pas beaucoup de chaleur, il vaut généralement mieux laisser les portes de verre ouvertes pour vous réchauffer directement grâce à l'effet de rayonnement du feu. Le verre trempé de bon nombre de ces foyers fait obstacle au rayonnement direct.

Pour éviter de répandre des émanations, faites d'abord brûler une feuille de papier journal pour réchauffer la cheminée. Faites de petits feux vifs pour assurer le meilleur rayonnement direct, sans surchauffer le foyer. Pour réduire la quantité d'air chaud attirée par le foyer, fermez le registre jusqu'à ce que l'appareil commence à rejeter de la fumée, puis ouvrez-le jusqu'à ce que la fumée cesse de se répandre. Ne laissez pas le foyer sans surveillance.

**Pensez tout d'abord à votre bien-être**

Utilisez votre foyer ou poêle à bois en toute sécurité. Ne mettez pas en péril la vie des membres de votre famille en essayant de sauver vos conduites d'eau. Recherchez plutôt un refuge chaud jusqu'à ce que vous puissiez utiliser vos appareils de nouveau.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec :**

**La Société canadienne d'hypothèques et de logement**

1 800 668-2642 ou [www.schl.ca](http://www.schl.ca)

**The Hearth, Patio, and Barbecue Products Association of Canada**

(705) 788-2221 ou [www.hpbacanada.org](http://www.hpbacanada.org)

**L'Association des professionnels du chauffage**

(514) 270-4944 ou [www.poelesfoyers.ca](http://www.poelesfoyers.ca)

**Wood Energy Technology Inc.**

1 888 358-9388 ou [www.wettinc.ca](http://www.wettinc.ca)

Si vous aimeriez recevoir plus d'information sur le chauffage au bois, Ressources naturelles Canada a rédigé un livret intitulé *Un guide de chauffage résidentiel au bois*. Vous pouvez en obtenir des exemplaires tout à fait gratuitement en faisant une demande par téléphone ou par écrit à l'adresse suivante :

**Publications Éconergie**

Office de l'efficacité énergétique  
a/s Groupe Communication Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9  
Sans frais : 1 800 387-2000  
Télécopieur : (819) 994-1498  
[www.oee.nrcan.gc.ca](http://www.oee.nrcan.gc.ca)

**Pour en savoir davantage sur les feuillets *Votre maison* et sur notre vaste gamme de produits d'information, visitez notre site Web à l'adresse [www.schl.ca](http://www.schl.ca) ou communiquez par téléphone : 1-800-668-2642 ou télécopieur : 1-800-245-9274.**

### **Publications gratuites**

#### *Feuillets* **Votre maison**

*Les gaz de combustion dans votre maison*

N° de commande 62076

*Alimentation de secours pour votre maison*

N° de commande 60554

©1998, Société canadienne d'hypothèques et de logement  
Imprimé au Canada  
Réalisation : SCHL  
Révision : 1999, 2001, 2005, 2007

26-04-07

Bien que ce produit d'information se fonde sur les connaissances actuelles des experts en habitation, il n'a pour but que d'offrir des renseignements d'ordre général. Les lecteurs assument la responsabilité des mesures ou décisions prises sur la foi des renseignements contenus dans le présent ouvrage. Il revient aux lecteurs de consulter les ressources documentaires pertinentes et les spécialistes du domaine concerné afin de déterminer si, dans leur cas, les renseignements, les matériaux et les techniques sont sécuritaires et conviennent à leurs besoins. La Société canadienne d'hypothèques et de logement se dégage de toute responsabilité relativement aux conséquences résultant de l'utilisation des renseignements, des matériaux et des techniques contenus dans le présent ouvrage.